

# Contrat AMAP des Sénons à Gron - Année 2017

## Légumes

### Producteurs :

La Ferme aux Cailloux (EARL)  
Christophe & Jean-Michel  
13 route de Saint Florentin  
89320 ARCES DILO

Tél : 03 86 88 08 74 ou 06 13 58 31 76

Courriel : sorbier.rouge@gmail.com

### Consom'acteur/trice :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

**Tutrice** : Stéphanie PION

Tél : 06 18 29 77 93

**La distribution se fait le jeudi soir entre 18h et 19h à la salle Tournesol à Gron.**

### Engagements du consom'acteur

- o Il s'engage à prendre, **un panier ou un demi-panier chaque semaine**, pendant la durée du contrat.
- o Il s'engage à payer à l'avance les paniers, pour la durée du contrat qui est de **1 an**.

Ce contrat est établi et le versement effectué **en plusieurs chèques (de 4 à 12) à l'ordre de LA FERME AUX CAILLOUX**, en indiquant au dos des chèques le mois des paiements.

- o **En cas d'absence**, le consomm'acteur peut faire retirer le panier par une personne de son choix **ou** prévenir le tuteur (ou le producteur) afin de trouver une solution. Sinon, le panier est perdu.
- o Il s'engage à prendre au moins une permanence pour assister le producteur dans la distribution des paniers.
- o Le consom'acteur reconnaît que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire aux récoltes ou productions. Il accepte de partager ces risques et de ne pas recevoir l'intégralité de son contrat. Le producteur n'étant pas astreint au remboursement, il s'engage à compléter au plus juste, à l'occasion des livraisons futures.

### Engagements des Maraîchers

- o Ils s'engagent à proposer une diversité de produits dont des variétés anciennes, et à fournir des produits de qualité, écologiquement sains, en pratiquant les méthodes de **l'agriculture biologique** : biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais chimiques de synthèse ni pesticides et une gestion économique de l'eau.
- o Ils s'engagent à produire dans la transparence et à ouvrir leur exploitation, sur rendez-vous, aux visites des consom'acteurs de l'Amap.
- o Ils s'engagent à prévenir l'Amap au minimum un mois à l'avance, en cas d'annulation de distribution.
- o Ils s'engagent à tenir compte des remarques faites par les consom'acteurs tant sur la qualité des produits que sur les variétés proposées.

**Résiliation** La résiliation est possible mais **sans remboursement** des mensualités restantes. Toutefois, le consom'acteur peut trouver un remplaçant, et le contrat reste jusqu'au remplacement.

Le remplaçant prendra à son arrivée un nouveau contrat qui annulera celui du précédent.

En cas de « force majeure », la situation pourra être présentée au collectif d'animation qui décidera de la meilleure organisation ponctuelle.

**Le tuteur** : interlocuteur entre consom'acteurs et producteurs : Vous pouvez vous adresser au tuteur si vous avez des remarques, des questions ou des suggestions.

**Le consom'acteur doit être à jour de sa cotisation annuelle à l'AMAP (5€ minimum).**

## Fonctionnement sur le lieu de distribution

- o Le contenu du panier est affiché : les légumes, leur poids, leur prix, ...
- o Une liste d'émargement est à signer impérativement par le consomm'acteur, pour noter son passage.
- o La distribution est assurée par un producteur et un consomm'acteur de permanence.

## Informations supplémentaires :

- o En cas de pénurie, notamment au début du printemps, le producteur pourra s'approvisionner auprès des producteurs bio proches, ou compenser cette pénurie en augmentant les proportions à la belle saison.
- o En cas de produits abîmés et en fonction des dégâts, le producteur pourra ajouter des légumes dans le sachet par rapport au poids prévu.

## Contenu du contrat :

↳ Engagement sur **51 semaines**, soit : 51 paniers à 11€ = 561 €  
ou 51 demi-paniers à 5,50 € = 280,50 € **Total =**

✍ **Signatures**, précédées de la date et de la mention « *lu et approuvé* »  
Producteur Consom'acteur

Mois	Janvier 2017				Février 2017				Mars 2017					Avril 2017			
Date	5	12	19	26	2	9	16	23	2	9	16	23	30	6	13	20	27
semaine n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
<b>Paniers :</b> total par mois	44 €				44 €				55 €					44 €			
<b>Demi- paniers :</b> total par mois	22 €				22 €				27,50 €					22 €			

Mois	Mai 2017				Juin 2017					Juillet 2017				Août 2017				
Date	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	31
semaine n°	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
<b>Paniers :</b> total par mois	44 €				55 €					44 €				55 €				
<b>Demi- paniers :</b> total par mois	22 €				27,50 €					22 €				27,50 €				

Mois	Septembre 2017				Octobre 2017				Novembre 2017					Décembre 2017			
Date	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28
semaine n°	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
<b>Paniers :</b> total par mois	44 €				44 €				55 €					33 €			
<b>Demi- paniers :</b> total par mois	22 €				22 €				27,50 €					16,50 €			

---

## **Pour les personnes arrivant en cours d'année :**

↳ Engagement sur **semaines**, soit : paniers à 11€ = €  
ou demi-paniers à 5,50 € = € **Total =**

✍ **Signatures**, précédées de la date et de la mention « *lu et approuvé* »  
Producteur Consom'acteur